

PROCÈS-VERBAUX

Le MARDI, 2 juin 1936.

Le Comité permanent des Chemins de fer et de la Marine marchande, possédés, exploités et régis par l'Etat, se réunit à onze heures, sous la présidence de sir Eugène Fiset, président.

Membres présents: MM. Beaubien, Beaubier, Bothwell, Elliott (*Kindersley*), Ferland, Gray, Hanson, Heaps, Howe, Kinley, McLarty, Maybank, Parent (*Québec-ouest et sud*), Stewart, Walsh, Young.

Assistent à la séance: L'hon. C. P. Fullerton, président du Comité de régie des Chemins de fer Nationaux du Canada; M. J.-E. Labelle, C.R., régisseur des Chemins de fer Nationaux du Canada; M. V. I. Smart, sous-ministre, et M. G. W. Yates, sous-ministre adjoint et secrétaire du ministère des Chemins de fer et des Canaux.

M. Fullerton lit un rapport sur l'administration des Chemins de fer Nationaux du Canada depuis la nomination du Comité de régie.

M. Labelle fait une brève déclaration.

Le président dit que M. Morrow lui a annoncé qu'il n'avait rien à ajouter au texte du rapport annuel des régisseurs.

Le ministre des Chemins de fer et des Canaux, l'honorable M. Howe, fait ensuite une déclaration.

M. Fullerton est de nouveau brièvement interrogé sur le rapport annuel des Chemins de fer Nationaux du Canada, et le président le remercie de sa présence au comité.

Le témoin se retire.

Puis le Comité lève la séance pour la reprendre quelques minutes plus tard à huis clos.

Des copies d'un projet de rapport ayant été soumises aux membres du Comité, ledit rapport est examiné et modifié.

A la demande de M. Young, le Comité

Décide: d'approuver le rapport, ainsi modifié, et d'autoriser le président à le soumettre à la Chambre.

Le Comité, ayant étudié davantage le message que sir E. W. Beatty lui a présenté à sa séance antérieure, il est entendu que ce message sera imprimé comme annexe aux délibérations de ce jour avec les commentaires de M. Fairweather à ce sujet.

Le Comité s'ajourne sans fixer de jour.

Le secrétaire du Comité,
R. ARSENAULT.